

DISPOSITIF « DANSE à L'ECOLE » 2021-22 et CIRQUE



« DANSE à l'ECOLE » « CIRQUE »

Echanges	—
Mirobolant	—
Correspondance	—
— Vidéos	—
Dialogue	—
Partage	—
Artiste	—
Spectacle	—
composition	—

Au regard de l'évolution des conditions sanitaires, les rencontres finales « Danse à l'école » en partenariat avec l'USEP sont envisagées dans tout le département (Caussade, Moissac-Castelsarrasin, Montauban et Bressols) comme les années précédentes. Un dispositif « cirque » est proposé.

Pour les différentes inscriptions, pensez bien à utiliser les différents formulaires en lien dans ce document.



1. Inscription à une RENCONTRE « DANSE à L'ECOLE » :

Vous souhaitez participer à une rencontre « danse à l'école », merci de vous inscrire en renseignant le formulaire, [en cliquant ici](#) avant le 20 octobre. Les classes usépiennes déjà inscrites auprès du délégué Sergio Henriques procéderont de la même façon.

Nous souhaitons vous rappeler que cette inscription **a valeur d'engagement**. Tout désistement de dernière minute a des conséquences lourdes pour la pérennité de ces journées. Veuillez également **prendre connaissance du cahier des charges joint**.



*Lors de ces rencontres, un spectacle sera proposé par des professionnels (*détails envoyés ultérieurement*). Une participation financière sera demandée par classe mais elle pourra être réajustée en fonction de la forme retenue. Toutefois, elle ne dépassera pas 60€ par classe (*même pour les classes usépiennes*).



*« PARTAGE en DANSE » :



(en fonction de l'évolution de situation sanitaire)

Chaque classe présentera à une autre des éléments (album, productions plastiques, photos, carnet du danseur, affiches, objets...) rangés dans une 'caisse'... (de la boîte à chaussures à une caisse plastique de rangement) ayant servi à la construction de la chorégraphie. Cette présentation se fera pendant les moments d'attente entre les 2 classes concernées en dehors de la scène.

Propositions :

Quel est le titre ? Pourquoi ?

Quel inducteur a été choisi? (objet...) Pourquoi ?

Quelle musique ?

La durée du cycle de danse?

Avec qui ? un autre enseignant, un intervenant extérieur, une autre classe

Echanges sur les éléments apportés...

2. ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE :

Afin de vous aider dans vos classes, les conseillers pédagogiques EPS ainsi que des intervenants extérieurs agréés en danse (pour environ 3 séances) peuvent vous accompagner pour la réalisation de votre projet chorégraphique. Une demande doit être effectuée via ce formulaire [en cliquant ici](#) avant le 20 octobre. Une commission se réunira pour étudier votre candidature. Si votre classe est accompagnée par un intervenant extérieur agréé, vous devrez participer d'une part à la réunion organisée avec l'intervenant et la CPDEPS pour la mise en œuvre du projet et d'autre part, à une rencontre « danse à l'école » dans le département avec vos élèves. Ce dispositif sera inscrit sur votre parcours professionnel.

3. ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Les ateliers de pratique artistique en danse contemporaine pour les enseignants ont été proposés au PDF. Ils auront lieu hors temps scolaire, sur Montauban avec Pédro Pauwels. Il est encore possible de s'inscrire via [ce formulaire cliquez ici](#) (avant le 20 octobre). Les débutants sont les bienvenus.

4. « RANDONNEE DANSEE » : (sera proposée en fonction du protocole en vigueur)

Une randonnée est proposée avec plusieurs classes au cours de laquelle, celles-ci (en nombre limité) évoluent sur un site (Montauban) avec des points d'arrêts dansés (en lien avec un élément du patrimoine) où des consignes « dansées » seront données aux enseignants pour qu'ils mènent l'atelier avec tous leurs élèves en autonomie. Chaque élève retient son mouvement dansé du « point dansé correspondant ». A la fin de la randonnée, les différentes classes se retrouvent sur un lieu de regroupement où chaque classe à tour de rôle montre les

mouvements dansés enchaînés puis participe au « danse Co » avec les autres classes (*un unisson appris en amont*).

Pour s'inscrire, [cliquez ici](#), avant le 20 octobre, attention le nombre de classes étant limité, toutes ne seront pas retenues. Les classes inscrites s'engagent en amont à mener des ateliers préparatoires (dansés et apport culturels) avec leurs élèves (des fiches détaillées vous seront envoyées).

5. **« La tournée dansée » - rencontre « danse » inter –écoles en autonomie** (selon le protocole en vigueur)

Afin de permettre aux classes de partager leur chorégraphie, on n'hésitera pas à se rencontrer sous différentes formes :

- au sein de l'école
- en invitant d'autres écoles
- en se retrouvant sur d'autres lieux...

Le(la) CPCEPS-DEPS pourra être contacté pour vous accompagner si besoin. Inscription dans le formulaire des rencontres « danse à l'école ».

6. **STAGE INTER-DEGRES :**

Le stage inter-degrés à public désigné (pour les enseignants de cycle 3- les professeur EPS de collèges) est reconduit le **jeudi 14 octobre 21 et jeudi 27 janvier 22** en partenariat avec le 2d degré, TGAC82. Sophie Carlin interviendra comme danseuse-chorégraphe. Le stage se déroulera au collège de Labastide Saint Pierre. L'objectif sera de « Créer un parcours chorégraphique filmé »

Si vous n'êtes pas inscrits via le PDF, et vous souhaitez candidater, renseignez ce [formulaire en cliquant ici](#) **avant le 27 septembre**. Une commission étudiera les candidatures et vous tiendra informés.

7. **PEAC :**

Ce dispositif « danse à l'école » permet de travailler les 3 piliers du PEAC des élèves Rencontres/ Pratiques /connaissances.

- **ADAGE**

L'application ADAGE peut être utilisée pour alimenter les PEAC des élèves, de l'école.

- **SPECTACLES VIVANTS :**

Dans de nombreuses salles du département sont proposées des programmations de spectacles vivants. Ces sorties permettront d'enrichir également le PEAC de vos élèves.

N'hésitez pas à vous tenir informés (exemple le « big bang des arts » TGAC82...)

8. **RESSOURCES PEDAGOGIQUES :**

Vous trouverez des documents pédagogiques sur le [site de la DSDEN](#) partie EPS-ressources pédagogiques : démarche de création, liste d'inducteurs, carnet du danseur, discographie, aide à la lecture de vidéo, compte rendu de stages, d'animations pédagogiques...

CIRQUE

Cette année, un nouveau dispositif « Cirque » est proposé (places limitées) aux classes de CE2 aux CM2.

Un module de 2H en 3 fois avec des interventions de personnes agréées pour une classe soit à la salle spécifique à Montauban (le bus est à la charge des écoles) soit dans l'école afin de faire découvrir les activités circassiennes.

Une demande de « restitution » sera demandée, le forme sera transmise ultérieurement.

Pour inscrire la classe (avant le 20 octobre), cliquez sur le lien [cliquez sur le lien ici](#).

Vous avez également des propositions de spectacles en cirque (TGAC, théâtre de Montauban, boîte à malices..)

L'équipe EPS reste à votre disposition !

Contact : Céline Cantagrel cpdeps.ia82@ac-toulouse.fr

NB : *Vous trouverez en pièce jointe le cahier des charges pour vous aider à mettre en place votre projet « danse à l'école ».

* Des projets en danse ou cirque peuvent être mis en place dans le cadre du dispositif projet départemental pour l'Éducation Artistique et Culturelle: « **Aux arts citoyens-Echappées poétiques: L'éphémère, toujours le vivant invente!** »

Contact : CPD arts et culture Sabine Contival et Xavier Rabay